

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE calendrier@ledroit.com

SAMEDI 23 AVRIL

Les Chevaliers de Colomb, conseil 12189 St-Jean Bosco, organisent un souper style cabane à sucre, de 17 h à 19 h, au sous-sol du complexe Jean Bosco, 24 rue Booth, secteur Hull. Au menu: soupe au pois, omelette au jambon, fèves au lard, saucisse et

jambon dans le sirop, etc.. Coût: 12\$. Info: Roger Ménard, 819-776-3767. Billets disponible chez Meubles Usages Guindon, 73 boul. St-Joseph, secteur Hull.

Les membres des Alcooques Anonymes sont invités à leur Paqueton annuel, au local du District situé au

321, rue Notre-Dame à Gatineau, de 10h30 à 20 h. Mini-partages et souper communautaire. Info: 819-663-2676.

LUNDI 25 AVRIL

Inscription à la ligue de Pétanque de

Touraine au Centre Saint-Coeur-de-Marie, 33, avenue Gatineau, à 18h30. Info: 819-568-8808 ou actouraine.tripod.com

VENDREDI 29 AVRIL

Les Chevaliers de Colomb du conseil 1693 de Hull organisent un souper «fish and chips», de 16 h à 19 h, à la salle des Chevaliers de Colomb, 690, boul. St-Joseph, secteur Hull. Coût: 10\$. Info: 819-777-3266.

SAMEDI 30 AVRIL

Les écoles du secteur Sud-Ouest du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est vous invitent à un kiosque interactif sur ses écoles et ses programmes, de 10 h à 14 h dans le stationnement du Wal-Mart, 3651, chemin Stranherd à Barrhaven. Les enfants pourront profiter d'activités gratuites telles que des structures gonflables, une station maquillage et une station popcorn. Info: 613-744-2555 poste 3414.

Le Centre des aînés de Gatineau vous offre une chance unique d'admirer les œuvres réalisées par ses membres dans le cadre des cours et des activités offerts au Centre. Peinture à l'huile, peinture sur bois, broderie japonaise, aquarelle, sculpture sur bois, menuiserie, et plus encore. Rendez-vous le samedi 30 avril et le dimanche 1er mai de 9 h à 16 h au 89, rue Jean-René-Monette à Gatineau. Info: Michèle Osborne, 819-663-3305.

Congo (RDC) Faim vous invite à un souper spaghetti, dès 18 h au local du Hull-Volant, 161, rue Notre-Dame de l'Île, secteur Hull. Billets: 819-771-6577.

DIVERS

Le Comité de la participation des parents (CPP) du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est invite tous les parents à participer à une soirée conférence offerte par monsieur

Louis Tanguay, spécialiste renommé dans les styles d'apprentissage. Cet atelier gratuit vise à outiller les parents en leur fournissant des moyens pratiques et efficaces pour aider leurs enfants à réussir à l'école et pour mieux communiquer avec eux. Le mardi 3 mai au Collège catholique Franco-Ouest, 411, promenade Seyton, Ottawa et le mercredi 4 mai à l'école secondaire catholique Garneau, 6588, rue Carrière, Ottawa. Accueil à partir de 18h15 (léger goûter offert). Conférence de 19 h à 21 h. Info: 613-744-2555, poste 3414 ou cpp@colecatholique.ca

Le Club des Débrouillards invite les enfants de 6 à 12 ans à son camp d'été scientifique qui se tiendra au Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières (250 rue Gamelin, secteur Hull). Activités scientifiques, sortie et jeux extérieurs sont au programme. Il reste encore des places disponibles du 1^{er} au 5 août, du 8 au 12 août et du 22 au 26 août. Pour vous inscrire, consulter le www.closo.org, onglet: Les Débrouillards.

Le mouvement La Porte ouverte offre de l'aide aux personnes dont le conjoint est décédé. Un temps de réflexion vous est offert du 27 au 29 mai à la Maison de la providence, boulevard St-Joseph à Orléans. Cette fin de semaine donne l'occasion aux personnes qui ont perdu un être cher de faire le point sur leur vie. Info et inscription: Louise, 819-772-8750 ou gagnelouise1940@videotron.ca

Les Habitations partagées de l'Outaouais urbain offre un service de jumelage pour des personnes intéressées à partager un même logement (maison, appartement, etc.). Les services s'adressent aux gens de tous les âges et de toutes les conditions (étudiants, travailleurs, couples, personnes âgées, personnes en perte d'autonomie, nouveaux arrivants, etc.). Cette formule originale favorise l'entraide et diminue la solitude. Info: 819-771-6576.

AVIS PUBLIC

Disposition d'anguilles d'Amérique (*Anguilla rostrata*) Installations hydroélectriques qui possèdent Domtar Inc. et Énergie Ottawa Inc. aux chutes de la Chaudière, sur la rivière des Outaouais

Le ministère des Richesses naturelles l'Ontario (MRN), district de Kemptville, invite le public à présenter, conformément aux modalités d'une Évaluation environnementale de portée générale visant les projets du MRN en matière d'intendance environnementale et d'aménagement d'installations, des points de vue et commentaires en ce qui concerne la disposition d'une ressource de la Couronne (l'anguille d'Amérique). La disposition sera réalisée conformément à des ententes convenues avec Énergie Ottawa Inc. et Domtar Inc., aux termes de l'article 11 du règlement de l'Ontario 242/08 pris en application de la Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition. L'anguille d'Amérique est une espèce en péril qui est protégée en vertu de cette loi.

Les ententes ont pour but d'aider les exploitants à se conformer à la Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition. Elles vont permettre d'améliorer la protection de l'anguille d'Amérique, d'une part en réduisant au minimum les effets néfastes qu'ont sur elle les activités de la centrale hydroélectrique et, d'autre part, en prévoyant la surveillance des effets des activités de la centrale sur l'espèce. Ces ententes, si elles sont respectées, ne compromettent ni la survie ni le rétablissement de l'espèce en Ontario.

La proposition sera examinée conformément aux règles rattachées aux projets de catégorie « B » pris en application d'une Évaluation environnementale de portée générale visant les projets du MRN en matière d'intendance environnementale et d'aménagement d'installations. Les parties qui auront présenté des points de vue, des commentaires, etc. ou qui auront demandé à être tenues au courant recevront un avis de concrétisation de projet. Si des préoccupations sont soulevées et peuvent être résolues, le ministère des Richesses naturelles pourra concrétiser le projet sans émettre un avis de concrétisation de projet.

Les questions ou commentaires au sujet de la disposition d'anguilles d'Amérique doivent être adressés à Sarah Nugent (MRN, bureau de district de Kemptville), à l'adresse indiquée plus bas. Les commentaires doivent être reçus durant la période de consultation de 30 jours, qui prend fin mardi, le 24 mai, 2011.

Les commentaires et les renseignements de nature personnelle qui se rapportent à ce projet sont recueillis en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales et de la Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition. Ils sont recueillis pour aider le ministère des Richesses naturelles à prendre des décisions relativement à ce projet. Les commentaires qui ne sont pas considérés comme des renseignements personnels, au sens de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, pourront être diffusés au sein du ministère des Richesses naturelles et communiqués à d'autres parties lorsque cela est approprié. Ils pourraient aussi faire partie des documents que peut consulter le public. Les renseignements personnels ne seront pas divulgués, à moins que les personnes qu'ils concernent aient consenti à ce qu'ils le soient.

Pour en savoir plus sur le projet, présenter des commentaires ou recevoir plus tard des avis, prière de communiquer avec :

Sarah Nugent, coordonnatrice, ressources en eau
Ministère des Richesses naturelles
Bureau de district de Kemptville
10 Campus Drive
Kemptville ON K0G 1J0
Tél. : 613 258-8386
Télex : 613 258-3920
Courriel : sarah.nugent@ontario.ca



ÉCONOMISEZ

LE RANGER 2011 | L'UN DES CAMIONS LES PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUES AU CANADA. 10,0 L /100 KM EN VILLE | 7,7 L /100 KM SUR ROUTE*

RANGER SPORT 2011
à cabine double

ACHETEZ AU COMPTANT : **15 299\$***

INCLUANT RAJUSTEMENTS DE PRIX DE **6 150\$**



+++PLUS+++
FAITES DE VOTRE CAMION
VOTRE CAMION AVEC

1000\$*

D'ACCESSOIRES FORD SANS FRAIS
À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN
FORD RANGER 2011 NEUF.

IN 500
DE CASH
L'ÉVÈNEMENT
ÉQUIPÉS
SUR MESURE
PREND FIN LE
2 MAI '11


Montez à bord.

quebecford.ca

LEDROIT, LE JEUDI 21 AVRIL 2011

LES ACHETEURS AVERTIS LÈSENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le consommateur peut vendre ou louer à pied ferme son véhicule. Ces offres au détail sont en vigueur du 1^{er} février au 2 mai 2011 et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Elles incluent les frais d'immatriculation, d'imposition au RPMR, le plein de carburant, tous les frais de service, d'entretien et toutes les taxes applicables. Les frais de transport et de base sur le camion (si applicable) sont inclus. Les offres de financement s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Credit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un acompte peut être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Credit Ford. Pour obtenir les détails sur ces offres, contactez votre concessionnaire Ford ou appelez le Centre des relations avec le client au 1-800-363-9011. * Acheter un Ranger SPORT 2011 à cabine double à partir de 15 299 \$ après le déduire du crédit pour un montant de 1000 \$ de la contribution du consommateur de 100 \$. Taxe sur vente applicable à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDS). La contribution du consommateur ne s'applique pas aux véhicules neufs dotés d'un financement-contracté des prix, à la réduction de prix au gouvernement, au programme de primes pour parts commerciales, aux primes pour la location qu'offrent les concessionnaires, ni aux programmes de fidélité. Plans A122 et Plans A22. Les taxes d'équipement supplémentaires totalisent les ajustements de prix indiqués ci-dessus. Cette offre exclut les frais de transport de 1000 \$. Une somme de 1000 \$ d'accessoires Ford (matériel de camping, 1 pour camion électrique à l'exception des options de 1000 \$) est incluse. Les accessoires à l'achat ou à la location d'un Ford Ranger 2011 neuf sont disponibles à partir de la date de lancement de l'offre. Cette offre est soumise à la disponibilité des véhicules et des accessoires. Cette offre ne peut être échangée contre d'autres offres de financement et ne peut être appliquée qu'à des véhicules neufs. Toute portion de l'offre non utilisée sera perdue. Le prix total des accessoires peut dépasser 1000 \$. Une somme offre peut être appliquée à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford Canada au moment de la commande à l'achat ou à la location (mais pas dans les deux cas). Cette offre ne peut être combinée à l'achat ou à la location de véhicules neufs, à la location de véhicules neufs, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parts commerciales. Cette offre s'adresse aux résidents du Canada seulement. * Coût de consommation de carburant estimatif pour le Ranger SPORT 2011. Les coûts de consommation de carburant sont établis selon des méthodes officielles approuvées par Transport Canada. La consommation réelle peut varier en fonction des conditions routières, du chargement du véhicule et des habitudes de conduite.



Le tsunami démystifié

Le séisme au Japon. Tout le monde en parle. Le 11 mars dernier, un séisme de magnitude 8,9 frappe le nord-est du Japon. Il s'agit du tremblement de terre le plus puissant au Japon depuis 140 ans. S'ensuivent des vagues atteignant dix mètres de hauteur sur les côtes bordant le Pacifique, faisant plusieurs centaines de disparus et de morts. La question est souvent posée : comment un séisme peut-il provoquer un tsunami d'une telle envergure?

Tout d'abord, les séismes sont provoqués par le mouvement des plaques tectoniques sur lesquelles reposent les continents. Les plaques tectoniques sont constamment en mouvement; les plaques se frottent les unes aux autres ou se tamponnent les unes contre les autres. Au début mars, la plaque tectonique du Pacifique s'est glissée sous la plaque nord américaine, causant un plissement de celle-ci. Résultat du mouvement de cisaillement entre deux plaques, le séisme était de magnitude 8,9 sur l'échelle de Richter, selon les mesures. Un record pour le pays.

À une profondeur de 25 km, l'épicentre du séisme était situé à environ 375 kilomètres de Tokyo, au large des côtes orientales japonaises. L'onde de choc sous-



marine déplaça de grandes quantités d'eau dans les deux directions de l'intersection des plaques tectoniques. Ainsi, des vagues voyageant à des vitesses fulgurantes sont créées. Peu après la secousse, une vague de 4 mètres a touché les côtes nippones. Par la suite, un tsunami a frappé le port de Sendai avec des vagues atteignant des hauteurs de 10 mètres.

Mais qu'est-ce qu'un tsunami? Il s'agit tout d'abord

d'une onde océanique ou marine provoquée par le déplacement rapide d'un grand volume d'eau. L'énergie considérable qu'il véhicule est à la source de la force destructrice de celui-ci. Elle dépend aussi de la vitesse et de la masse de la quantité d'eau déplacée; cette énergie est révélée par la hauteur de la vague à l'approche des côtes. Cela affectera donc son impact sur le littoral.

Un séisme sous-marin ne produit pas toujours un tsunami : le tout dépend de la manière par laquelle le fond marin est déplacé aux alentours de la faille et transmet la déformation terrestre à la colonne d'eau sus-jacente. De plus, bien que la hauteur du tsunami peut-être impressionnante, ce n'est pas principalement celle-ci qui fait sa force destructrice, mais plutôt la quantité d'eau déplacée à son passage et la durée de l'élévation du niveau de l'eau. Lorsque le fond de l'océan est profond, les tsunamis peuvent atteindre une vitesse de 800 km/h. Tout comme le dit la journaliste Rosemary Church, il est impossible de courir lorsque l'on voit une vague de telle envergure déferler vers soi.

Patrick Gravel
Mario-Rivier



Ça ne s'améliore pas

Après le tremblement de terre et le tsunami qui sont survenus au Japon le 11 mars, les choses ne semblent pas s'améliorer.

En effet, en plus de devoir faire face au nombre grandissant de victimes et aux coûts actuels des dégâts, le Japon se retrouve menacé par l'instabilité d'un des réacteurs nucléaires de la centrale de Fukushima. Celle-ci laisserait ruisseler des substances radioactives, dû à l'endommagement causé par le séisme. Ces fuites dangereuses s'écoulent vers la mer et en augmentent le niveau de radioactivité, qui est maintenant 4583 fois supérieur à la limite permise, selon l'Agence de sûreté nucléaire japonaise. Le premier ministre Naoto Kan, au fait de la situation, a déclaré lors d'un discours tenu le mardi 29 mars que le Japon allait devoir continuer à traiter cette crise « en état d'alerte maximale ».

Depuis le début de la crise, les habitants vivant sur un rayon de vingt kilomètres de la centrale ont dû être évacués par mesure de précaution. Des traces de plutonium ont été détectées à cinq endroits différents autour de la centrale et bien que les autorités affirment

qu'il ne s'agit pas d'un taux assez élevé pour représenter un danger, le fait demeure inquiétant et le premier ministre songe à agrandir la zone d'évacuation puisque les statistiques indiquent que le niveau de réactivité ne cesse d'augmenter dans les alentours. D'ailleurs, dans certains supermarchés, on a déjà retiré certains aliments, tels les épinards, en provenance d'Ibaraki, une province toute proche de la région affectée. Le taux de contamination n'est toujours pas reconnu comme étant dangereux, mais les gérants de ces supermarchés préfèrent ne pas prendre de chances. On demande même aux éleveurs de cette région de ne plus vendre

leurs produits laitiers parce qu'eux aussi présentent des traces de contamination. On a même retrouvé des traces d'iode radioactif dans les robinets de Tokyo, mais alors qu'on affirme que ce taux de radioactivité n'est pas non plus dangereux, les écologistes japonais commencent à se

poser de sérieuses questions quant à la véracité de ces propos.

D'autre part, certains Japonais sont révoltés. Ils affirment qu'ils n'ont jamais demandé qu'une telle centrale soit construite, car ils sont conscients, depuis Hiroshima et Nagasaki, des effets néfastes de l'énergie nucléaire. Cependant, maintenant que la centrale existe et qu'elle subit tel événement, la population est aux prises avec les conséquences du séisme et du tsunami. À Tokyo, Ryoza Saito, un spécialiste de la médecine cosmétique, s'est donné comme défi de déterminer si le taux de réactivité de la capitale est normal ou non à

l'aide d'un compteur Geiger. Bien que ses résultats ne soient pas encore assez élevés pour créer un vent de panique, le compteur indique qu'une partie de la réactivité émise par la centrale a rejoint la capitale japonaise.

Anne Lauvergeon, la chef du groupe Areva, doit s'envoler vers le Japon pour accompagner les experts qui viennent aider les Japonais à répondre à la question qui brûle les lèvres de tous : comment se débarrasser de ces eaux radioactives? Ils doivent trouver une solution à ce problème parce que tant que ces eaux ne seront pas évacuées, l'idée de pouvoir intervenir au cœur du réacteur n'est pas envisageable. Il faudra se croiser les doigts pour qu'une solution soit trouvée aussitôt que possible.



Laurence Breault
De La Salle



UN AVANTAGE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL INTERNATIONAL

GRÂCE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU CENTRE-EST, TU SERAS BILINGUE POUR LA VIE!

Inscription en tout temps | 613 746-3837

www.ecolecatholique.ca



CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU CENTRE-EST
Le meilleur conseil qu'un parent vous donnera



Le jeudi 21 avril 2011 • www.etudiant-ontario.ca • L'Express étudiant A3

21 avril 2011 | Le Droit

LOUIS-DENIS EBACHER LOUIS-DENIS EBACHER ldebacher@ledroit.com
ldebacher@ledroit.com

Avec
Jonathan
Blouin

Les motifs du drame demeurent un mystère

Le mystère persiste sur les motifs qui ont poussé l'homme de 25 ans à entrer lourdement armé dans l'école primaire Saint-Laurent du secteur Buckingham, mardi après-midi. L'accusé, Rock Dagenais, demeurera derrière les barreaux, à la demande de la Couronne. De l'autre côté, la défense affirme que la sécurité des enfants n'a jamais été compromise au moment où il se trouvait dans l'école.



PATRICK WOODBURY, LeDroit

L'accusé, Rock Dagenais se trouvait au deuxième étage, dans une classe bondée d'élèves, accompagnés d'une enseignante lorsque les policiers sont intervenus mardi.

L'homme, portant une barbiche au menton et des cheveux courts foncés, est apparu calme dans le box des accusés, peu après midi, hier. Il portait un manteau gris et noir, et semblait tout à fait alerte.

Le procureur de la Couronne, Sylvain Petitclerc, a précisé que l'enquête n'était pas terminée et que plusieurs témoins n'avaient toujours pas été rencontrés par les policiers. Le ministère public a déposé 10 chefs d'accusation contre le Gatinois. Il a notamment été accusé de possession d'arme prohibée, possession d'arme dans un dessein dangereux, séquestration, menaces et introduction par effraction.

L'avocat de Dagenais, Me Daniel Cyr a déclaré au Droit qu'« en aucun temps, malgré les apparences, la sécurité des enfants était compromise ». L'avocat n'a pas commenté davantage l'affaire, préférant prendre connaissance de tous les éléments de l'enquête. La police de Gatineau a confirmé en fin de journée, hier, qu'il n'avait pointé son arme sur personne. Aucun coup de feu n'a d'ailleurs été tiré. Pour ce qui est de son arme à feu, elle a été achetée et enregistrée légalement.

Le retour en cour de Dagenais a été fixé au 28 avril pour une procédure de routine.

Armé dans une classe

Mardi, M. Dagenais se serait rendu à l'école à vélo. Il s'y est introduit peu après 14 h, prétextant qu'il voulait y inscrire son enfant. C'est pour cette raison que la porte lui a été débarrée et qu'il a pu se faufiler à l'intérieur. L'homme avait dissimulé dans son manteau une carabine de calibre .22 tronçonnée, des balles, ainsi qu'un couteau de chasse dans une botte, confirme la police de Gatineau.

Lorsque les policiers sont intervenus, M. Dagenais se trouvait au deuxième étage, dans une classe bondée d'élèves, accompagnés d'une enseignante. Rock Dagenais n'a pas résisté à son arrestation, au dire de la police de Gatineau, et a été interrogé plusieurs heures par les enquêteurs. « Nous n'avons pas établi de motif précis, ça semble être le fruit du hasard. Il s'est rendu à l'école à vélo, mais n'a aucun lien à cette école », a précisé le porteparole de la police, Pierre Lanthier. Bien que les motifs du geste demeurent inexplicables, « il pourrait s'agir d'une crise suicidaire et d'un geste désespéré », selon des sources proches du dossier.

Ce dernier affirme que le personnel de l'école a fait un travail exemplaire, mardi après-midi, lorsque l'individu s'est pointé. Une secrétaire et une enseignante ont créé une diversion, en discutant avec le suspect, le temps que les policiers se rendent à l'école. Ceux-ci sont également intervenus rapidement pour le maîtriser.

« C'est incroyable, ce que le personnel de l'école a fait. Il y a des héroïnes dans cette histoire-là », poursuit l'agent Lanthier.

Une équipe de soutien psychologique est disponible pour les élèves et le personnel de l'école. La police assure la population qu'elle sera bien présente au cours des prochains jours, autour de l'école.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Les jeunes entrent au Parlement



Publié le 20 Avril 2011

Karine Régimbald 

Sujets : [Fédération de la jeunesse franco-ontarienne](#) , [FESFO](#) , [Assemblée législative](#) , [Ontario](#) , [Queen's Park](#)

Une soixantaine de jeunes franco-ontariens ont participé au cinquième Parlement jeunesse francophone de l'Ontario. Dans le cadre de cet événement, qui s'est tenu du 29 mars au 2 avril, les élèves ont pu s'initier aux rouages de la politique à Queen's Park et ce, en français.

Plusieurs députés et ministres ont pris part à cette activité. «Les jeunes doivent réaliser qu'il est important d'avoir des politiciens de langue française en Ontario pour défendre les droits de la communauté franco-ontarienne et pour assurer son épanouissement», a affirmé la présidente du Conseil de représentation de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), Caroline Gélinault.

Sans oublier qu'au cours de ces quelques jours, les jeunes ont aussi eu la chance d'assister à une conférence avec un député, un leader communautaire d'une organisation non gouvernementale et une journaliste professionnelle afin que les élèves puissent en apprendre davantage sur les professions découlant de la sphère politique et les influences que chacun peut exercer sur celle-ci.

«Le Parlement jeunesse veut transmettre aux jeunes l'idée que le jeu politique ne se joue pas entièrement à l'Assemblée législative. Les médias et les groupes non gouvernementaux exercent des pressions sur les élus», a précisé en ce sens la présidente de la FESFO.

Trois projets de loi ont été débattus au courant de la simulation parlementaire, sous les thématiques de l'éducation postsecondaire gratuite en Ontario, de l'exemption de taxes pour les jeunes et du port obligatoire d'un uniforme dans les écoles secondaires ontariennes.

Article rank | 21 Apr 2011 | Ottawa Citizen | by tristan worDen, anDrew DuFFy anD tom spears

Man facing 10 charges after school incident

Buckingham resident appears in court

The man arrested after a frightening incident at a Buckingham elementary school appeared in a Gatineau courtroom on Wednesday. He is facing 10 charges including forcible confinement, breaking and entering and several weapons charges.

Rock Dagenais, 25, of Buckingham, was returned to police custody after his court appearance.

According to police, a man walked into Ecole SaintLaurent at 2:13 p.m. Tuesday armed with a fully loaded, 22-gauge hunting rifle, a hunting knife and several rounds of ammunition. The weapons were concealed inside his coat, but an alert school secretary noticed the rifle and called 911.

"We have no idea of the reasons that led the defendant to target this particular school," said Const. Pierre Lanthier of the Gatineau Police Service.

The man told the school staff that he was there to register his child.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.